Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 3

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Enfin, en terminant mon précédent article, je me résignais d'avance à voir ma prose mise en quarantaine. Le mot *prose* a été remplacé à l'atelier par celui de *phrase*. Une phrase en quarantaine! cela a quelque chose d'étrange. Les puristes pourraient me reprocher, non sans raison, d'abuser de la métonymie.

Ce sont là, à côtés des coups plus redoutables de la critique et de la contreverse, les petites misères auxquelles s'exposent ceux qui s'avisent de faire imprimer, noir sur blanc, leurs impressions et leurs pensées.

Sur ce, j'ai l'honneur, Monsieur le Rédacteur, de vous présenter mes respectueux hommages. *Placidus.*

Chronique scolaire

Fribourg. — † *M. Alexis Bourqui.* — Le 28 janvier est décédé à Fribourg, à l'âge de 77 ans, M. Alexis Bourqui, officier d'état civil.

Ses classes primaires et secondaires achevées, M. Bourqui se voua aux études juridiques, qu'il compléta aux Universités de Zurich et de Munich.

L'honorable défunt occupa différents postes dans l'administration cantonale. En 1874, le Conseil d'Etat le nomma préfet du district du Lac. Il remplit les fonctions de cette magistrature durant 13 ans et se fit surtout apprécier dans le domaine scolaire.

Fils d'un instituteur, M. Alexis Bourqui suivait avec une attention soutenue la marche des idées pédagogiques et se sentait de l'inclination pour les fonctions de l'enseignement.

En 1858, le Conseil d'Etat le nomma professeur de langue française et de géographie dans la section industrielle du Collège Saint-Michel. Après 10 années d'enseignement dans le canton de Fribourg, M. Bourqui fut appelé par le gouvernement de Berne au poste de directeur et de maître principal à l'école industrielle de Delémont, qui venait d'être fondée. Il rentra dans son canton au bout de six ans.

M. Alexis Bourqui assistait volontiers aux assemblées générales de la Société fribourgeoise d'Education. Il n'y prenait jamais la parole hors de propos; aussi, ses avis judicieux étaient-ils toujours écoutés avec déférence et fort appréciés.

M. Bourqui a composé, en 1876, un petit traité intitulé : *Notions sur la Constitution politique du pays*. Cet ouvrage, refondu par son auteur, en 1884, est encore en usage dans les écoles du canton de Fribourg.

M. Alexis Bourqui était un ami des livres. Il avait l'esprit fin et cultivé, un caractère simple et affable qui lui attirait de nombreuses et discrètes sympathies.

Ajoutons que le regretté défunt a toujours rempli consciencieusement les fonctions dont il fut successivement investi dans l'administration et l'enseignement, et qu'il s'est montré jusqu'à la fin de sa vie profondément attaché à la foi de ses pères.

— † *Mlle Félicité Humbert.* — On annonce de Courtion le décès de Mlle Humbert, institutrice, qui, entrée dans l'enseignement en 1869, a desservi successivement les écoles de de Saint-Aubin, de Cormérod et de Courtion. Mlle Humbert était une maîtresse consciencieuse, qui consacrait tous ses soins à son école, malgré les épreuves dont l'affligeait son état maladif. Mlle Humbert était âgée de 53 ans.

Les funérailles de cette institutrice très dévouée ont eu lieu, à Courtion, lundi 26 janvier, avec le concours de la paroisse tout entière et de quelques représentants de l'enseignement primaire.

Berne. — La réorganisation des écoles normales préoccupe depuis longtemps les esprits dans le canton de Berne. L'école normale de Hofwyl ne pouvant, faute de place, recevoir un nombre suffisant d'élèves, la pénurie des instituteurs se fait sentir dans la partie allemande du canton.

M. Gobat, directeur de l'Instruction publique, voudrait rapprocher les futurs instituteurs de l'Université. D'accord avec le Comité central de l'Association pédagogique cantonale, il a proposé de maintenir l'école normale de Hofwyl, avec internat, pour les deux premières années d'études, et de créer, à Berne, une école normale supérieure, sans internat, pour les élèves de de troisième et de quatrième année.

Une Commission nommée par le Grand Conseil est chargée de présenter un rapport sur ce projet durant la prochaine session, qui aura lieu au commencement de février.

La question soulève des difficultés. Un certain nombre de députés, M. Dürrenmatt en tête, essayent d'enrayer la marche du projet, en alléguant, entre autres raisons, l'état peu florissant où se trouvent, en ce moment, les finances de l'Etat.

La réorganisation des écoles normales occupe actuellement l'attention publique dans différents pays. Ainsi, en Ecosse et même en Angleterre, l'opinion que les élèves-maîtres devraient désormais chercher l'enseignement proprement dit dans les Universités et la préparation professionnelle dans les écoles normales transformées, tend à gagner du terrain.

Valais. — D'après des calculs, basés sur les registres que possèdent les autorités cantonales, la note moyenne des examens pédagogiques subis par les recrues, en automne 1902, est de *8,25*. Elle était de 8,45 en 1901 et de 8,21 en 1900.

Dans cette moyenne, il n'est pas tenu compte, faute de renseignements, des notes des jeunes Valaisans qui ont passé l'examen hors du canton. Ces notes, d'ailleurs, ne modifieront pas sensiblement la moyenne générale.